

D a c h u n g.

Die einfache Konstruktion der Schindeldachung der ältern Häuser ist auf Taf. VII angedeutet; Fig. A zeigt das Firstholz und die Verbindung und Form der Dachrafen; B die Befestigung derselben auf dem Dachholz von ohngefähr 9 Zoll Höhe und 6 Zoll Dicke, gleich dem Firstholz; C die Form der Rafen von 7 Zoll Breite und ungefähr 4 Fuß Entfernung, die dann noch auf dem Kranz der Fagade befestigt sind; D, die Dachlatten bestehen aus halben Stämmen von kleinen rohen Tannen von 5 Zoll Durchmesser, und 1 Fuß 3 Zoll Entfernung von Mitte zu Mitte.

Die Dachschindeln sind von Tannenholz von verschiedener Größe und Dicke, bis auf 2 Fuß Länge und einen halben Zoll Dicke. Zu Verhütung, daß die Dächer nicht durch den Wind von den Schindeln entblößt werden, beschwert man dieselben mit einer hinlänglichen Anzahl großer, möglichst flacher Steine, unter welchen, in der ganzen Länge der Dachung, Latten gelegt, die auch wohl mit hölzernen Nägeln am Bord der Dachung am Herabrutschen verhindert werden.

Eine solche gehörig gedeckte Schindeldachung wird oft, so lange das Haus besteht, nicht erneuert; wenigstens trifft man eine Menge sehr alter Häuser an, wo keine Spur von Herstellung der Dachung ersichtlich ist.

Die neuern Ziegeldachungen sind von gewohnter Konstruktion und bieten nichts Bemerkenswerthes dar, sind aber, sowohl in Beziehung auf Ausführung als in Betreff des Unterhaltes, theurer und dem Charakter dieser Bauart, wie dem Bedürfnis in den Gebirgsgegenden weit weniger entsprechend, als die in jeder Beziehung zweckmäßige und passende Schindelbedeckung*).

Dachungen mit Stroh bedeckt, wie man sie in den flächern Gegenden häufig bei alten Häusern sieht, sind im Gebirge nicht üblich, weil es daselbst am nöthigen Stroh durchaus fehlt. Zudem kann die Strohbedeckung nur bei hohen Dachungen angewandt werden, wo der Regen schnell abfließen kann. Die Dachung wird in flächern Gegenden sowohl aus diesem Grunde für Ziegel- und Strohdächer so hoch gemacht, als auch um einen größern Raum zu Aufbewahrung von Stroh und Futter zu gewinnen, was in den Gebirgsgegenden bei der gebräuchlichen Schindelbedeckung nicht thunlich ist, wo auch größere Vorräthe oft in besondern, eigends zu diesem Zwecke aufgeführten, freistehenden Schuppen aufbewahrt werden.

D i e B ö d e n

sind von 1½ Zoll dicken, starken Laten gemacht, die in Ruth und Feder laufen und auch in dem um das Zimmer herumlaufenden

*) Nichts desto weniger besteht im Canton Bern ein Gesetz vom 11. December 1828, und bestätigt und verschärft vom 17. November 1835, laut welchem alle Wohnhäuser mit Ziegeln oder Schiefeln gedeckt werden sollen, wovon nur Landwirthschaftsgebäude ausgenommen sind, welche ohne Feuerstätte und wenigstens 600 Fuß von der Wohnung entfernt sind. Das Bergdorf Frutigen, das, ganz von hölzerner Bauart, vor einigen Jahren abbrannte, wurde auf Befehl der Regierung in Stein neu aufgebaut, und steht jetzt mit seinen weiß und grau übertünchten, glatten, gemauerten Fagaden in moderner Flachheit da. Was vom herkömmlichen Charakter der Erneuerungssucht Einzelner entnimmt, wird noch durch bindende Verordnungen und Gesetze vollends verwischt.

Man wird natürlich entgegen, daß steinerne Häuser weit weniger der Feuergefahr ausgesetzt seien; allein man muß doch zugeben, daß äußerst selten ganze Dörfer verbrennen. Zudem zeigt die Erfahrung, daß alte Schindeldächer von oben beschriebener Art sich nicht leicht entzünden, was sich auch beim Brande der Kirche in Boltigen bestätigte.

Des toits et de leur couverture.

La construction fort simple de la couverture en échandoles des plus anciennes maisons, est indiquée pl. VII. La fig. A de la même planche montre la forme et l'assemblage des chevrons sur le faite, B l'ajustement sur les pannes d'environ 9 pouces de hauteur sur 6 de largeur; la fig. C indique la forme des chevrons d'environ 7 pouces de largeur, qui sont à une distance de quatre pieds et consolidés sur le faite de la façade. Les liteaux (D même planche) sont formés de mi-bois de sapin d'environ 5 pouces de diamètre et distants de milieu en milieu d'un pied 3 pouces.

Les échandoles faites du déchet du bois de charpente en sapin, sont d'inégale grandeur et épaisseur, d'environ 2 pieds de long sur 6 pouces de large. Pour prévenir que le vent n'enlève ce genre de couverture, l'on charge le toit d'un nombre suffisant de grosses pierres plates, sous lesquelles dans toute la longueur du comble, on passe des planches fixées à leur extrémité par des chevilles aux chevrons du toit.

Une pareille couverture bien conditionnée, n'exige d'ordinaire aucune réparation pendant toute la longue durée d'une pareille maison.

La couverture plus moderne en tuiles de forme ordinaire, ne présente rien à mentionner, si non que ce genre de couverture revient incomparablement plus cher, demande de fréquentes réparations dans ces climats, et ne laisse pas de nuire infiniment à ce caractère de construction si adapté à ces contrées sous tous les rapports*).

Les couvertures en chaume, telles que l'on en voit encore sur les vieilles maisons des contrées plus basses de la Suisse; ne sont point en usage dans ces montagnes; probablement faut-il en chercher le motif dans la rareté de la paille. De plus ce genre de couverture ainsi que celui en tuiles, ne peut être employé que pour les combles fort élevés, où l'eau de pluie peut s'écouler promptement. C'est autant cette raison, qui, dans les pays plats de la Suisse, a fait adapter des combles si élevés, que celle présentant l'avantage d'obtenir plus d'espace dans leur vide, pour le dépôt des fourrages et des blés. Ces provisions, qu'il n'est pas d'usage de réduire là chez les habitants des montagnes, sont mises par eux dans des greniers séparés, dont nous donnons des modèles dans les planches XIV, XXI et XXII.

D e s p l a n c h e r s.

Les planchers sont construits en planches de sapin de 1 pouce 5 lignes d'épaisseur, assemblées à onglet et ajustées de

*) Cependant il existe au canton de Berne une loi du 11 Dec. 1828, ratifiée et rendue plus rigoureuse le 17 Nov. 1835, suivant laquelle toutes les maisons d'habitation doivent être couvertes de tuiles ou d'ardoises; les constructions rurales exceptées, construites sans foyers quelconques, et distantes au moins de 600 pieds de la maison d'habitation. Le beau village de Frutigen (dans ce même canton) primitivement en entier composé de riches et belles habitations en bois, mais malheureusement réduit en cendres il y a quelques années, a été par ordre du gouvernement rebâti en moëllons. Ces maisons maintenant badigeonnées de blanc, avec leurs modernes façades, dépouillées de toute recherche du beau (ou du moins celle-ci restée sans succès) produisent un bien fâcheux contraste avec la contrée si pittoresquement belle. La raison est-elle donc en opposition avec les arts et la nature, pour détruire peu à peu toute recherche poétique? . . .

L'on répliquera, que des maisons construites en pierre, sont moins sujettes au danger du feu. Cependant l'on conviendra aussi que de pareils malheurs arrivent bien rarement dans les hautes contrées, où l'expérience du temps à fait voir évidemment que la couverture en bois ou échandoles, telle que nous l'avons décrite, s'enflamme fort difficilement. Le fait que nous avançons ici est prouvé par les circonstances qui ont accompagné l'incendie récente de l'église de Boltigen.

Schwellholz genüthet sind. Die Tiefe des Zimmers bestimmt die Länge der Läden, welche gewöhnlich zu mehrerer Solidität noch von einem circa 6 Zoll dicken und hohen, quer unter denselben von einer Wand zur andern reichenden Unterzug unterstützt sind. Taf. VII, Fig. I. Da natürlich solche lange Läden nach und nach bedeutend ababdorren, daher die Fugen sich öffnen, so wird eine eben so sinnreiche, als einfache und zweckmäßige Vorrichtung getroffen, daß dieselben 1 zu jeder Zeit mit leichter Mühe ohne irgend eine Reparation wieder 1 zusammen getrieben werden können. Das Lädenstück in der Mitte des Bodens oder der Wand wird keilförmig zugeschnitten, der schmälere Theil im Grund des Zimmers und der breitere Theil gegen die Façade, in welche eine gleiche Deffnung geschnitten wird. Das keilförmige Mittelstück wird nun von außen durch die Façade in den Boden geschoben und derselbe auf diese Weise zusammengetrieben, welches zu jeder beliebigen Zeit an dem vor die Façade hervorstehenden Mittelstück wiederholt werden kann. Taf. VII, Fig. C.

Die Fenster

an ältern Häusern haben runde, mit Blei eingefasste Glascheiben, was gut zu deren Charakter paßt. Das ganze Fenster 1 ist fest gemacht und hat nur im untern Theile eine ganz kleine Flügelöffnung. Die neuern Fenster hingegen haben länglichviereckige Scheiben und gehen in der ganzen Höhe gewöhnlich mit Riegel- und Kreuzbändern auf. Taf. VII, Fig. K, L, M.

Die Zimmer-Ofen

sind fast immer mit einem Ofentritt versehen, der, wenn er neben dem Kochherd steht, durch dessen Feuer erwärmt werden kann. Die Wände sind gewöhnlich mit Backsteinen gemauert, mit Mörtel beworfen, und Fuß und Deckel von Sandstein, oder in Ermangelung desselben auch wohl von andern Steinen durch Maurer und Steinmetzen ausgeführt. In neuern Häusern finden sich Ofen von Töpferarbeit.

Zimmer.

In den ältern Häusern wird nur der erste Stock zu Wohnzimmern benutzt; die im obern Stock sind nicht heizbar, werden „Gaden“ genannt und gewöhnlich nur zum Aufbewahren von Geräthschaften und Feldfrüchten gebraucht.

Das **Zimmer-Geräthe** besteht aus einer großen Bettstelle mit Vorhängen bis an die Decke, in einem Winkel des Zimmers, — einem Wandschrank, wo im obern Theile hinter Glasflügeln das bessere Tischgeräthe zur Schau ausgestellt ist, — einem Kasten oder „Trog“, — einem Tisch, — einer Wandbank und einigen hölzernen Stühlen, welches Alles jedoch zuweilen mit besonderer Sorgfalt und eingeleger Arbeit ausgeführt, angetroffen wird, wie z. B. im Hause zu Bettelried Taf. XXIII. In neuern Häusern hat natürlich der moderne Luxus das Geräthe vermehrt und verändert.

la même manière dans la sablière pratiquée autour des chambres. La profondeur de celles-ci détermine la longueur des planches, qui, pour plus de solidité, sont étayées d'une paroi à l'autre par un sommier d'environ 6 pouces en carré. Voyez pl. VII, fig. 1. Comme naturellement d'aussi longues planches se dessèchent peu à peu assez sensiblement, et que par cette raison elles sortent de leurs joints à onglet, on remédie à cet inconvénient par un moyen aussi simple qu'ingénieux, et par lequel de tout temps et sans aucun dérangement quelconque, elles peuvent être resserrées suivant l'exigence. La pièce du milieu formant plancher, est, de même qu'aux cloisons, taillée cōniquement en forme de claveau; la partie la plus étroite, se place au fond de la pièce, le large bout au contraire dépasse la façade dans laquelle on pratique à cet effet une ouverture suffisante pour l'introduction de cette planche, plus longue que les autres et formant en même temps plancher. De cette sorte, chaque fois que l'on veut resserrer un tel plancher, soit en le construisant, soit par la nécessité que produit le dessèchement des planches, on n'a qu'à enfoncer la planche claveau, plus fortement dans l'intérieur par quelques coups de marteau, et le but est ainsi facilement atteint. Voyez pl. VII, fig. C.

Des fenêtres.

Les vitraux de forme ronde et enchâssés de plomb ajoutèrent beaucoup au caractère de ses habitations rustiques, mais ce genre de vitrage n'est plus en usage aujourd'hui. Ces dites fenêtres étaient construites à châsis dormant, ayant vers le bas un petit ventail. Les fenêtres plus modernes ont les vitres oblongues et sont construites à deux vantaux en toute leur hauteur avec fermeture à verroux. Voyez pl. VII, fig. K, L, M.

Des poëles.

La construction des poëles pour le chauffage des pièces à demeure, se fait plus volontiers en pierre molasse, résistant très-bien au feu, qu'en terre glaise cuite, matière rare dans les montagnes. Souvent établis à côté du foyer de la cuisine, ils sont alors chauffés par ce moyen même. Leur hauteur est relative à celle de la pièce et de sa superficie; ils sont ordinairement placés dans un des coins de la chambre, et on y pratique un ou plusieurs degrés ou gradins saillants, d'environ 3 pieds. On en voit aussi de construction mixte; leurs parois sont formées de terre cuite, enduite de mortier ou de ciment, et leurs pieds, bases et couvercles en pierre molasse et en granit.

Des chambres.

Dans les maisons plus anciennes, il n'y a que le premier étage d'employé pour les pièces à demeure; celle de l'étage supérieur ne contiennent jamais de poëles et ne servent que comme dépôt d'ustensiles, de fruits des champs etc. etc.

L'ameublement des pièces d'habitation consiste en un grand lit à rideaux attachés au plafond; cette couche est ordinairement placée dans un des coins de la pièce; dans l'épaisseur de la paroi, ou quand elle n'est construite qu'en planches, adossé contre elle, est établi un buffet ou armoire, dans lequel à sa partie supérieure et derrière des battans vitrés, est exposée la vaisselle de table; une caisse ou coffre, un banc longeant la paroi et quelques chaises ou escabelles, terminent cet ameublement, quelquefois fort riche en ornemens sculptés, incrustés ou peints. La maison de Bettelried, pl. XXIII, offre entre autre un exemple fort curieux et intéressant, que nous regrettons de ne pouvoir donner dans ce volume si restreint. Malheureusement le luxe moderne, se nichant jusques dans ces contrées, ces meubles ne se font plus dans ce goût ancien; pour les habitations nouvelles, et pour les anciennes, ils disparaissent journellement.